



Nagez, Pédalez, Courez!
Triathlon: 300% Sport

BOUGE TON CLUB



LE CHALLENGE DES CLUBS

***DE LA
RÉGION PAYS DE LA LOIRE***

Présentation

❷ **Le projet « Bouge ton club », qu'est ce que c'est ?**

Le projet « Bouge ton Club » est un Challenge des club qui s'appui sur la mise en place d'un circuit adulte et d'un circuit Avenir .

Deux Challenges, Trois classements

❖ **Un challenge « Avenir »**

« Catégories jeune » : de mini poussin à minime

❖ **Un challenge « Sprint »**

« Catégories adultes » : de cadet à vétéran

❷ **Comment ça fonctionne ?**

- Le **classement « Bouge ton Club »** est un **classement combiné** sur les **deux Challenges**

Pour être classé, vous devrez respecter les conditions des deux challenges détaillés ci-dessous.

❷ ***Peut-on être classé en participant à un des deux Challenges ?***

Oui.

Un **classement Challenge Sprint** et un **Classement Challenge Avenir** sera effectué.

Celui-ci ne sera pas cumulable avec le classement combiné.

Cependant, certaines contraintes s'ajouteront à ce classement :

Ces contraintes sont annotées en Orange dans la partie explicative de chaque challenge.

Le Challenge Sprint

Un classement sera effectué sur les **compétitions Open Sprint**. Les catégories concernées seront les catégories « cadet » à « vétéran ».

Ⓢ Les courses

- 10/05 : **Saint Gilles Croix de Vie (85)** : Sprint
- 31/05 : **Laval (53)** : Sprint
- 21/06 : **Saint Calais (72)** : Sprint
- 19/07 : **Angers (49)** : Sprint

Ⓢ Comment se classe t-on sur le Challenge Sprint ?

Constitution des équipes : les équipes devront être composées à minima de 6 athlètes dont **un jeune, une féminine et un vétéran**. Ce critère est une **exigence** pour prétendre intégrer le classement.

Le **classement est établi sur 6 athlètes** dont au moins :

- **Un jeune (junior ou cadet)**
- **Une Féminine**
- **Un vétéran**

Un athlète ne peut remplir deux critères à la fois.

Ⓢ Comment est effectué le classement ?

Informations

- Le classement s'effectuera sur les 4 étapes.
- Le classement prendra en compte la performance des 6 athlètes composant l'équipe.
- Pour être classé, les clubs devront respecter les critères définis : composition des équipes.
- L'Equipe peut être différente d'une compétition à l'autre

Calcul

Le calcul des points est établi après chaque étape du challenge (visible sur le site de la Ligue).

Classement de l'étape

Les points sont attribués selon le **classement général**. Les points attribués sont fonction du nombre d'athlètes franchissant la ligne.

- Si un des **athlètes abandonne** après le départ, il marque **1 point**.
- Si un athlète est **disqualifié**, il ne marque **pas de point**.

Exemple :

Si **253 athlètes** passent la ligne d'arrivée, le **vainqueur ramène 253 points** à son équipe, le deuxième 252... jusqu'au dernier qui ramène un point s'il entre dans les 6 premiers classés de l'équipe.

Les points seront attribués en priorité au premier jeune, à la première femme et au premier vétérans de chaque club puis aux **3 autres concurrents** de l'Equipe les mieux classés.

Un club qui ne remplit pas les conditions sur une épreuve ne marque pas de point.

♣ *Les clubs évoluant en D1 et en D2 ne pourront pas compter dans leur effectif pour le Challenge les athlètes seniors faisant parti de l'équipe évoluant en Grand Prix.*

Pour le classement Challenge Sprint, les clubs devront participer au minimum à trois courses en respectant les critères pour être récompensés.

Classement général

- Les **4 étapes** composant le challenge seront **prises en compte**.
- Si un club ne participe pas selon les critères à une des courses, il se verra attribuer 0 point sur cette étape qui sera comptabilisé sur le classement final.
- Le classement de l'étape attribue un nombre de points à chaque club selon la grille suivante :

Classement de l'équipe	Nombre de points marqués par étape	Classement de l'équipe	Nombre de points marqués par étape
1 ^{ère} équipe	20 points	8 ^{ème} équipe	10 points
2 ^{ème} équipe	18 points	9 ^{ème} équipe	9 points
3 ^{ème} équipe	16 points	10 ^{ème} équipe	8 points
4 ^{ème} équipe	14 points	11 ^{ème} équipe	7 points
5 ^{ème} équipe	13 points	12 ^{ème} équipe	6 points
6 ^{ème} équipe	12 points	13 ^{ème} équipe	5 points
7 ^{ème} équipe	11 points	14 ^{ème} équipe	4 points

Challenge Avenir

Un classement sera effectué sur les compétitions Avenir et découverte. Les catégories concernées seront les catégories « Mini poussin » à « Minime ».

Ⓢ Les courses

- 17/05 : **Monfort le Genois (72)** : Avenir : *Champt Régional* (Coeff 3)
- 13/06 : **Les Sables d'Olonnes (85)** : Avenir + découverte (Coeff 1)
- 19/07 : **Angers (49)** : Avenir + découverte (Coeff 1)
- 27/09 : **La Baule (44)** : finale : Avenir (Coeff 2)

Ⓢ Comment se classe t-on sur le Challenge Avenir ?

Ce Challenge est un **Challenge du nombre**. Chaque club devra assurer la plus grande représentation possible sur les courses déterminées.

Le classement de chaque étape est établi selon **le nombre total d'athlètes présents** sur la course **au prorata du nombre de licenciés Avenir** (mini poussin à minime) au 31 janvier 2009

- **Représenter à minima 20% de son « effectif Avenir »** sur les courses du Challenge avec un minimum de 3 jeunes. (calculé à partir du nombre de licenciés jeunes mini poussin à minime au 31 janvier 2009)

Pour l'accès au classement du Challenge Avenir :

- **Participer à trois courses minimum : la Finale / le Championnat Régional / une Course Régionale au choix.**

Ⓢ Comment est effectué le classement ?

Informations

- Le classement s'effectuera sur les 4 étapes.
- Pour le classement de chaque course, le nombre de participants sur chaque course Avenir sera cumulé ainsi que les minimales classés sur les compétitions découvertes.
- Pour être classé, les clubs devront respecter les critères définis : 20% de l'effectif minimum avec un minimum de 3 athlètes.

Calcul

Le calcul des points est établi après chaque étape du challenge (visible sur le site de la Ligue)

Classement de l'étape :

- Pour être classé, le club devra présenter au minimum 20% de son « potentiel jeune » avec au minimum 3 jeunes.
- Selon le nombre de licenciés mini poussins à minime, les coefficients associés au calcul des points seront les suivants :

Nombres de licenciés Catégorie Avenir*	Coefficient attribué
5 à 9 licenciés	0,75
10 à 15 licenciés	0,80
16 à 20 licenciés	0,85
21 à 25 licenciés	0,90
26 à 30 licenciés	0,95
+ de 30 licenciés	1

*L'effectif de licenciés Avenir (mini poussin à Minime) est calculé à partir du logiciel ISIATHLON (logiciel de recensement fédéral) au 31 janvier 2009.

☛ *Cependant, les athlètes inscrit après le 31 janvier seront pris en compte dans les classements mais le nombre total d'athlètes dans le club ne sera pas réajusté.*

Exemples : Le calcul sera ensuite le suivant :

Ex 1)

- Le club compte 15 licenciés jeunes au 31 janvier 2009
- Pour être classé sur une épreuve, il devra présenter au minimum : $20 \times 15 / 100 = 3$ athl.

➤ *S'il présente 7 athlètes, il marque : $7/15 \times 0,80 \times 100 = 37$ points*

Ex 2)

- Le club compte 25 licenciés jeunes au 31 janvier 2009
- Pour être classé sur une épreuve, il devra présenter au minimum : $20 \times 25 / 100 = 5$ athl.

➤ *S'il présente 12 athlètes, il marque : $12/25 \times 0,90 \times 100 = 43$ points*

Classement général

- Les **4 étapes** composant le challenge seront **prises en compte**.
- Si un club ne participe pas selon les critères à une des courses, il se verra attribuer 0 point sur cette étape qui sera comptabilisé sur le classement final.

Le classement de l'étape attribue un nombre de points à chaque club selon la grille suivante.

Classement de l'équipe	Nombre de points marqués par étape	Classement de l'équipe	Nombre de points marqués par étape
1 ^{ère} équipe	20 points	8 ^{ème} équipe	10 points
2 ^{ème} équipe	18 points	9 ^{ème} équipe	9 points
3 ^{ème} équipe	16 points	10 ^{ème} équipe	8 points
4 ^{ème} équipe	14 points	11 ^{ème} équipe	7 points
5 ^{ème} équipe	13 points	12 ^{ème} équipe	6 points
6 ^{ème} équipe	12 points	13 ^{ème} équipe	5 points
7 ^{ème} équipe	11 points	14 ^{ème} équipe	4 points

Les récompenses

❶ Comment sont récompensés les Challenges ?

Après validation du classement final, les différents Challenges seront récompensés par une subvention dédiée à la mise en place d'un projet club.

BOUGE TON CLUB

Le Challenge « Bouge ton Club » concerne le **classement combiné**.

Une subvention sera attribuée aux trois premiers clubs s'illustrant sur ce challenge.

Répartition des primes :

1er	1000€*
2ème	800€*
3ème	600€*

*Minimum garanti selon le nombre de clubs classés.

Remise officielle :

La remise des primes pour le Challenge Bouge ton club aura lieu au cours de l'Assemblée Générale au mois de Janvier 2010.

LE CHALLENGE SPRINT

Récompenses non cumulables avec le classement combiné et soumis aux conditions préalables.

Répartition des primes :

1er	700€
2ème	600€
3ème	400€

Remise officielle :

La remise des primes pour le Challenge Sprint aura lieu sur l'Epreuve finale à Angers le 19/07/09. La participation à cette course est donc obligatoire pour prétendre à la remise des récompenses.

LE CHALLENGE AVENIR

La prime sera calculée en fonction du nombre de licenciés dans le club à la fin de la saison 2009. Nombre au 31 octobre 2009.

Répartition des primes :

Nombres de licenciés Catégorie Avenir*	Sommes attribuées		
	1er	2ème	3ème
5 à 15 licenciés	500	400	250
15 à 25 licenciés	600	500	300
+ de 25 licenciés	700	600	400

Remise officielle :

La remise des primes pour le Challenge Avenir aura lieu sur l'Epreuve finale à La Baule le 27/09/09. La participation à cette course est donc obligatoire pour prétendre à la remise des récompenses.

❶ Comment sont allouées ces subventions ?

Ces sommes seront dédiés à la **mise en place d'un projet club** afin de développer la structure en place.

Un projet comprenant un budget prévisionnel devra être présenté à la Ligue.

Ces subventions sont **utilisables et valables au cours de la saison 2010**.

Ces subventions seront attribuées aux clubs sur facture après acceptation du projet par la commission en charge du dossier.

Exemples d'investissements possibles:

Achat de tenues, achat de matériel pédagogique, déplacements...

Composition de la Commission de Ligue chargée de l'étude des dossiers

Daniel BAZOGE : Président de Ligue

Sylvain LEBRIS : Responsable de la Commission Technique Régionale

Nicolas THARREAU : Conseiller Technique de Ligue et employé

David DUPUY : Agent de Développement de la Ligue et employé

